

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cherbourg, le 10 décembre 2024,

À CHERBOURG-EN-COTENTIN, LE TRAIN DE FRET REVIENT

Le 10 décembre 2024, un premier train pilote a sillonné la voie ferrée reliant la gare de Cherbourg-en-Cotentin au port. Objectif : valider le bon fonctionnement des installations ferroviaires au sein du port avant la reprise du trafic fret. En effet, à partir du printemps 2025, un train de fret fera l'aller-retour entre Cherbourg-en-Cotentin et Bayonne. Ce projet de ferroutage initié par la Brittany Ferries, et réalisé par Ports de Normandie, Cherbourg Port et SNCF Réseau avec le soutien de l'Etat et de l'Union Européenne, contribuera à décarboner la logistique. Une importante sensibilisation sera menée pour rappeler les consignes de sécurité à respecter lors de la traversée des passages à niveau.

Le retour du fret ferroviaire pour une logistique décarbonée

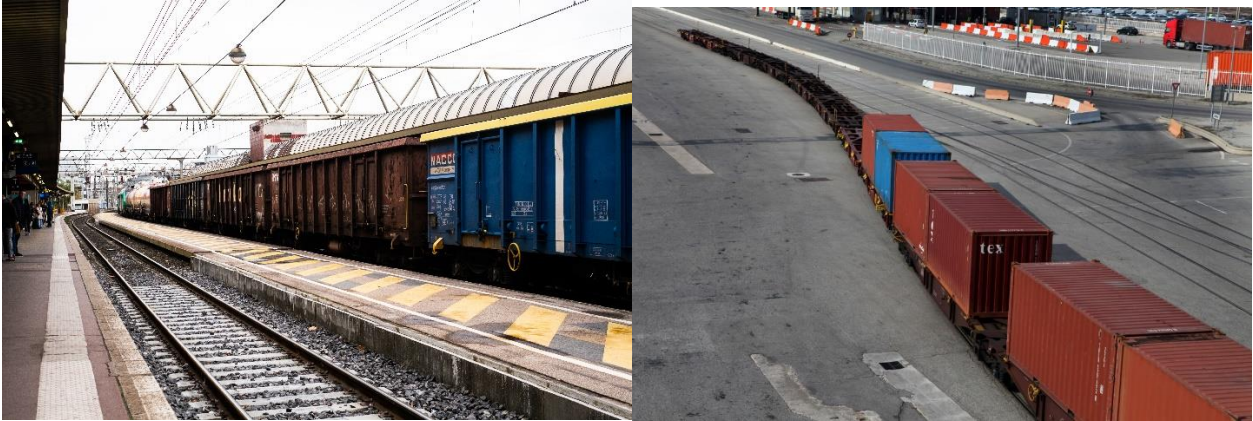
Voilà près de 20 ans que la voie ferrée reliant le Port de Cherbourg au réseau ferré national n'accueillait plus de trafic régulier. Jusqu'en 2008 en effet, les voitures Toyota étaient transportées par bateau depuis le Japon, via l'Angleterre, jusqu'au Port de Cherbourg avant d'être transbordées sur un train pour être diffusées en Europe. En 2019, 4 rotors avaient été acheminés depuis le Port de Cherbourg jusqu'à la centrale EDF de Flamanville. Si jusqu'à présent, la voie ferrée était à même d'accueillir des trains de façon occasionnelle, les projets de la Brittany Ferries et de Ports de Normandie pour développer le fret ferroviaire nécessitent des travaux importants pour connecter le terminal de ferroutage aménagé par Ports de Normandie au réseau ferré national, dans des conditions de sécurité optimales.

Lors de sa mise en œuvre au printemps prochain, c'est d'abord un aller-retour trois jours par semaine qui reliera Cherbourg-en-Cotentin à Bayonne. A terme, le train de fret passera 5 jours par semaine dans les deux sens.

Les heures de passages seront :

- 19h10 : Départ du terminal du Port de Cherbourg → 19h20 Passage à la Gare
- 11h00 : Passage à la gare de Cherbourg-en-Cotentin → 11h10 Arrivée au terminal du Port de Cherbourg

Dans leur configuration maximale, les trains comprendront jusqu'à 21 wagons permettant de charger 42 semi-remorques et mesureront jusqu'à 750 mètres de long. Avec ce projet, c'est l'équivalent du chargement de jusqu'à 30 000 camions par an qui seront transportés en train, soit 30 000 tonnes de CO₂ qui ne seront pas émises. Ce projet permettra ainsi de diminuer significativement les émissions de carbone et les nuisances liées au trafic par camion.



Premier passage du train le 10 décembre



Le mardi 10 décembre, un premier train est parti de la gare de Cherbourg pour rejoindre le port de Cherbourg. Ce trajet a pour objectif de valider le bon fonctionnement de l'infrastructure, de la signalisation et du terminal multimodal du port de Cherbourg. Les éléments suivants ont été surveillés attentivement :

- La géométrie de la voie ferrée
- Le bon fonctionnement des aiguilles
- Le bon fonctionnement des équipements LOHR

Le trajet effectué le 10 décembre entre la gare SNCF et le port de Cherbourg a duré une trentaine de minutes. En effet, dans le cadre de cet exercice, le train a roulé à vitesse ralentie. A terme, les trains de fret rejoindront le port depuis la gare SNCF en moins de 10 minutes.

Prudence aux passages à niveau

Sur son tracé, la voie ferrée croise 8 passages à niveau, empruntés par des véhicules, des vélos et des piétons. SNCF Réseau déploie une vaste campagne de sensibilisation : flyers, affichages, intervention dans les écoles, les collèges et les lycées... sont autant d'actions déployées pour rappeler les règles élémentaires de sécurité lors de la traversée d'un passage à niveau :

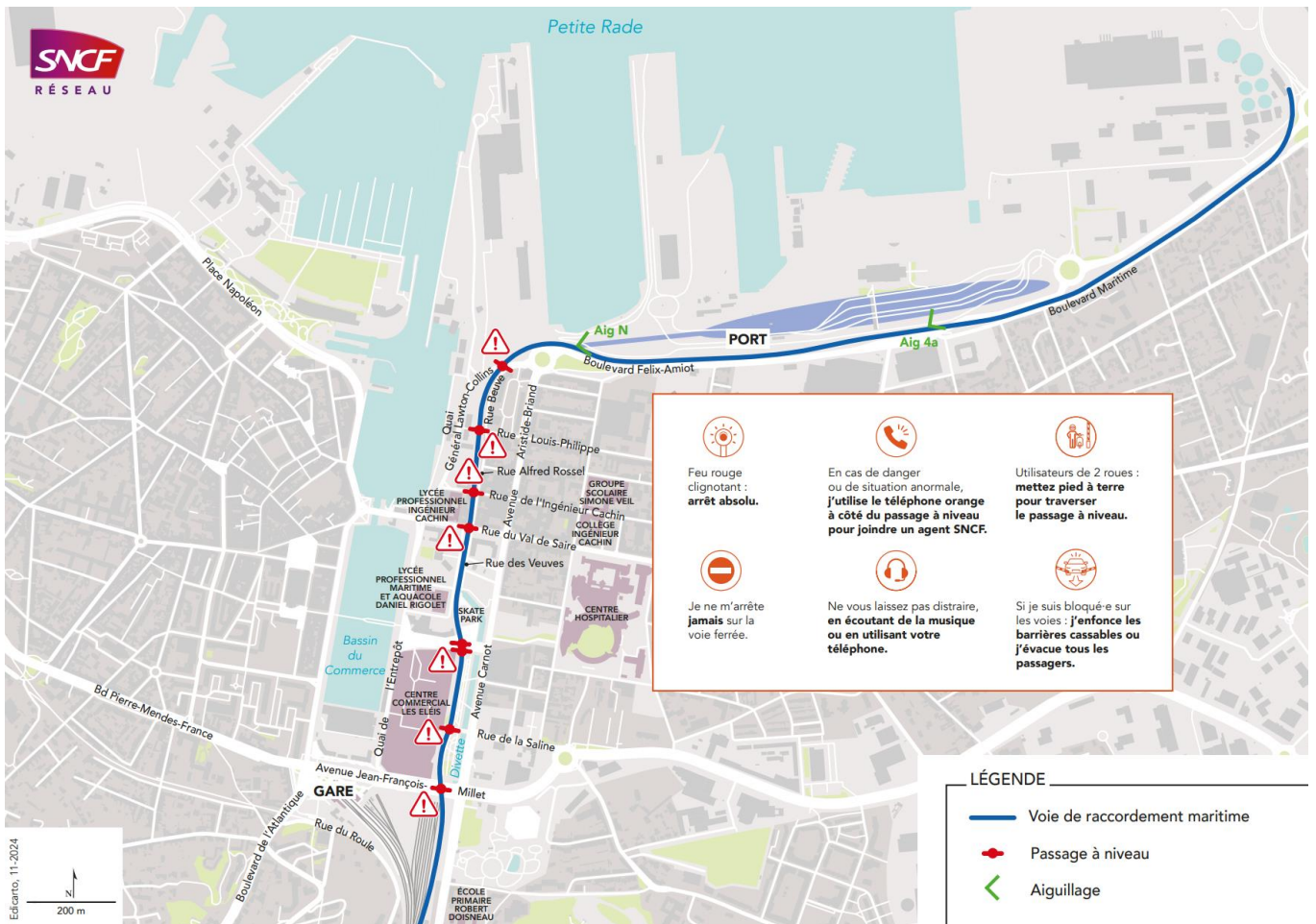
- A l'approche d'un passage à niveau, je ralentis
- Je ne m'arrête jamais sur la voie ferrée
- Feu rouge clignotant = arrêt absolu

500m

Un train de fret de 750 m roulant à 30km/h a besoin de 500m pour s'arrêter.

98%

des accidents routiers aux passages à niveau sont dus au non respect du code de la route



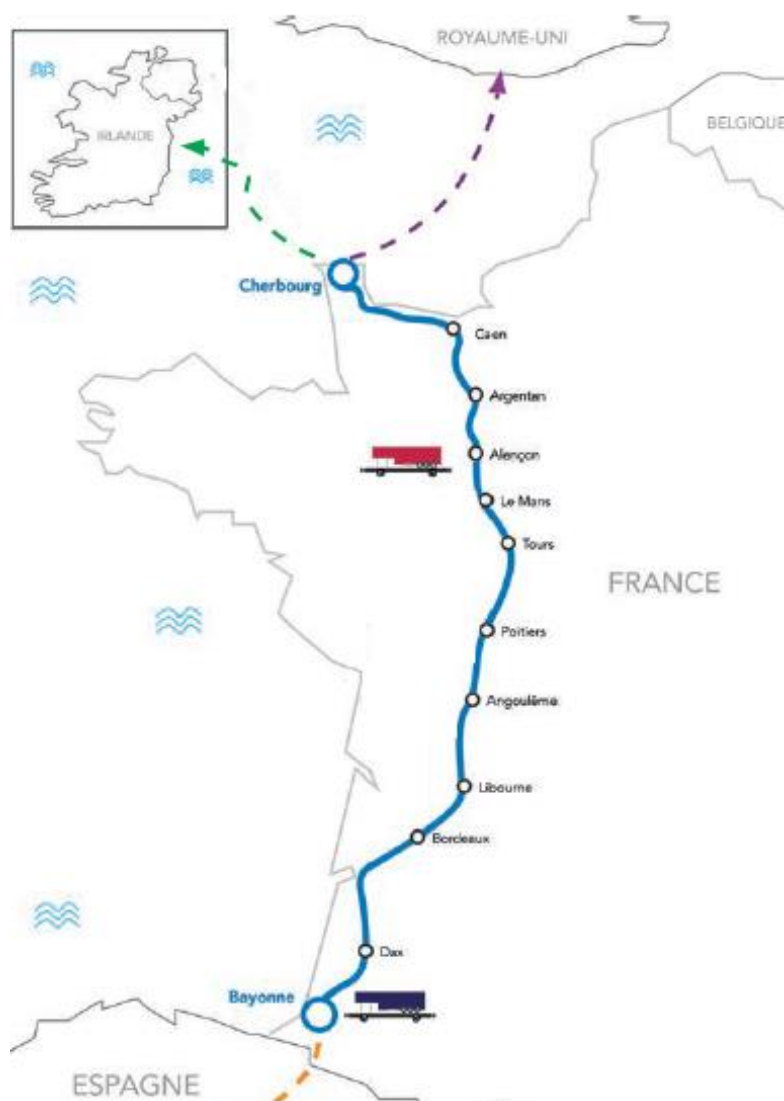
Les principales causes d'accidents aux passages à niveau sont le manque de vigilance, l'impatience et l'ignorance du risque. Contrairement aux idées reçues, la majorité des accidents aux passages à niveau concerne les trajets habituels et touche souvent les personnes résidant à proximité. La routine engendre trop souvent une baisse de vigilance ou une prise de risque : non-respect de la signalisation, tentative de traversée en force ou passage en chicane sont autant de comportements inappropriés et dangereux qui peuvent se révéler fatal.

Et demain ? Le train ira de Cherbourg jusqu'à Bayonne

A partir du printemps 2025, le train empruntera la voie ferrée qui traverse le centre-ville de Cherbourg. Les horaires de chargement et déchargement du train tiennent compte :

- **Des horaires de débarquement des navires** de la Brittany Ferries
- **De la densité de circulation routière** dans Cherbourg, afin de limiter l'impact des fermetures des passages à niveau sur le trafic routier. A l'issue de la concertation portée par Brittany Ferries et Ports de Normandie menée en 2022, il a été décidé de décaler le départ du train en fin de journée afin d'éviter l'heure de pointe. Les travaux réalisés par SNCF Réseau sur la voie fret ont permis d'augmenter la vitesse de circulation des trains et donc d'optimiser le temps de fermeture des passages à niveau.

Des travaux d'adaptation du réseau ferré ont été réalisés sur tout le reste de la ligne. SNCF Réseau a entrepris des travaux sur 3 ponts routiers entre Caen et Tours ; dans le futur, 4 tunnels seront mis au gabarit des trains de fret entre Poitiers et Bordeaux. Ce projet s'inscrit dans la Stratégie Nationale pour le Développement du Fret Ferroviaire portée par l'Etat pour décarboner la logistique. Ce projet de desserte ferroviaire préfigure une autoroute atlantique plus vaste, reliant Dourges (62) à Vittoria, en Espagne.



Le saviez-vous ?

Ce projet permettra de relier l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Irlande par le train. C'est une étape significative dans la décarbonation du transport de marchandises en Europe.

Une coordination fine entre les différents acteurs du projet

Pour mener à bien ce projet, une très grande coordination entre les équipes de SNCF Réseau, de Ports de Normandie, de la Brittany Ferries, de Cherbourg Port de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, de l'Agglomération du Cotentin et du département de la Manche a été nécessaire. Une organisation millimétrée a été mise en place afin que les différentes composantes du projet avancent au même rythme et s'imbriquent correctement les unes avec les autres.

Hervé Morin, Président de Ports de Normandie : « Dans un contexte où les préoccupations environnementales, la taille croissante des navires et le Brexit impactent fortement les modalités du trafic transmanche, Ports de Normandie et Brittany Ferries ont décidé de répondre à ces différents enjeux en développant ce mode de transport alternatif. Ce premier train d'essai est une phase essentielle de cet ambitieux projet qui va permettre d'élargir l'hinterland du Port de Cherbourg et ainsi poursuivre son développement, sans compromettre le trafic transmanche sur Dieppe et Ouistreham, mais en offrant une alternative complémentaire et respectueuse de l'environnement. »

Jean-Marc Roué, président de Brittany-Ferries : « Une nouvelle étape sera franchie aujourd'hui pour ce projet emblématique porté par Brittany Ferries. J'en profite pour saluer ici nos fidèles partenaires, les élus de la Région Normandie, du Département de la Manche, de la Ville de Cherbourg et de l'Agglomération du Cotentin et bien entendu les équipes de SNCF Réseau. Grâce à eux, tout est devenu possible et si nous touchons au but, c'est grâce à eux tous ! Ce premier essai ferroviaire pourrait sembler bien anecdotique. Et pourtant, c'est un maillon essentiel pour la mise en place de l'offre multimodale que nous mettrons prochainement en œuvre entre l'Espagne et les Iles Britanniques. Et il contribue également à renforcer, pour Cherbourg et le Cotentin, cette place prépondérante au cœur de la décarbonation nationale que ce territoire qui nous est cher a gagné avec brio en quelques années ».

Jean Morin, Président du Département de la Manche : « Le lancement aujourd'hui du premier essai du train fret est une nouvelle étape dans le projet de ferroutage entre Cherbourg-en-Cotentin et Bayonne. Cette autoroute ferroviaire dédiée au fret, soutenue à hauteur de 850 000 € par le Département, vient affirmer le positionnement du port de Cherbourg dans les échanges transmanche. Je me réjouis d'autant plus que ce nouveau service performant, alternatif et complémentaire au tout-route réduise l'empreinte environnementale du port sur le département de la Manche et pour les Manchois.

Xavier Brunetière, préfet de la Manche : « Le ferroutage, solution d'avenir, allie développement économique et respect de l'environnement. Les essais de la ligne Cherbourg-Bayonne marquent une étape clé pour une mobilité durable et sûre. Toutefois, ces avancées technologiques nécessitent une vigilance accrue de chacun aux abords des passages à niveau. Il est impératif de rappeler deux consignes essentielles pour la sécurité de tous lors des franchissements à pied, à vélo, à trottinette, en voiture :

- L'arrêt est obligatoire dès l'allumage du signal rouge et du signal sonore.
 - Ne jamais s'engager si le franchissement complet n'est pas assuré.
- Respectons ces règles pour un ferroutage sûr et bénéfique à tous. »

David Margueritte, Président de l'Agglomération du Cotentin : « Le port de Cherbourg est un des poumons économiques du Cotentin. Premier port français vers l'Irlande et place centrale dans le déploiement de la filière des énergies marines renouvelables, son activité est en pleine expansion. Pour autant, cette activité ne doit pas s'arrêter aux grilles du port. Le projet de ferroutage qui va devenir réalité en 2025 s'inscrit pleinement

dans cette démarche. Il permettra ainsi de renforcer le positionnement stratégique du Cotentin pour les flux commerciaux vers la Grande-Bretagne et l'Irlande tout en répondant aux enjeux environnementaux avec la diminution du nombre de camions sur les routes du territoire. »

Vincent Palix, directeur territorial de SNCF Réseau Normandie : « Avec ce projet, SNCF Réseau accompagne les entreprises locales dans la décarbonation de leur logistique et leur développement économique. Il illustre pleinement le rôle de SNCF Réseau en tant que promoteur du fret ferroviaire en Normandie et pivot dans de nombreux projets, aux côtés d'industriels normands. En retirant des camions des routes, il va également bénéficier aux habitants de Cherbourg-en-Cotentin et des alentours. C'est une fierté pour SNCF Réseau que de contribuer à ce projet, en partenariat étroit avec toutes les entreprises et les collectivités locales ».

Le budget du projet

La construction du terminal de ferroutage situé au sein du Port de Cherbourg a été financée par Ports de Normandie (près de 13 M€) et Cherbourg Port (4,5 M€). Par ailleurs, 3,4 M€ ont été investis par l'État (1 M€) et Ports de Normandie (2,4 M€) pour rénover et sécuriser la voie reliant la gare au port.

Les près de 13 M€ consacrés aux aménagements portuaires pour la mise en place du ferroutage ont été financés par :

- Région Normandie : 2,9 M€
- Département de la Manche : 1 M€
- Communauté d'agglomération du Cotentin : 341 K€
- Ports de Normandie : 7,2 M€
- Union Européenne : 1,4 M€



Les prochaines étapes du projet

- 10/12 : passage du premier train sur les installations ferroviaires SNCF Réseau et Ports de Normandie
- Du 10/12 au 20/12 : Finalisation de travaux et essai du terminal de ferroutage
- Mi-Mars 2025 : Trains test entre Cherbourg et Mouguerre
- Fin mars 2025 : reprise régulière des circulations de fret

1000 km

Entre Cherbourg-en-Cotentin et Bayonne

13 M€

Financés par Ports de Normandie et l'Union Européenne pour le terminal de ferroutage

3,4M€

Financés par l'Etat et Ports de Normandie pour rénover la voie fret reliant la gare SNCF au port

1 train = 42 camions **30 000 tonnes de CO₂**
en moins chaque année

Contacts presse :

SNCF Réseau

Lucie Demondion – 06 27 34 30 64 – lucie.demondion@reseau.sncf.fr

Sujets de reportages possibles : suivi des intervenants en milieu scolaire sur la sensibilisation aux risques aux passages à niveau, journée spéciale sensibilisation aux risques aux passages à niveau dans Cherbourg lors du passage du premier train de fret au printemps 2025.

Ports de Normandie

Marie-Agnès Gerin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr

Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients.

Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,6 milliards d'euros en 2023. www.sncf-reseau.com

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées- 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

